

Marins de demain ?

NR
22/03



Elèves aujourd'hui, matelots demain.

Chaque promotion de la Préparation militaire marine (PMM) André-Omer de Tarbes compte des élèves du lycée professionnel de la cité scolaire Pierre-Mendès-France. Il faut dire que depuis le partenariat né en 1986, différentes étapes ont conduit à une convention entre l'établissement public d'enseignement et la marine nationale. C'est ainsi que des enseignements optionnels liés à des systèmes utilisés par la marine, un suivi conjoint de la scolarité, des périodes d'observation et de formation au centre d'instruction naval à Saint-Mandrier, permettent d'évaluer les jeunes et de constituer le dossier de candidature pour intégrer la marine en tant que matelot de la flotte ; ensuite, un contrat d'un

à quatre ans est proposé. Jérôme Blanc, chef de travaux au LP, indique : « Durant cette période, le matelot se verra offrir des possibilités d'évolution de carrière dans la marine ; à lui de développer ses compétences et de les faire valoir. Les élèves dont les résultats scolaires se rapprochent de l'excellence, c'est-à-dire du niveau correspondant à une mention bien, voire très bien au bac pro, auront l'opportunité d'intégrer l'école des sous-officiers de Mainstrance à Brest ». Quelques métiers : mécanicien naval, électrotechnicien, détecteur anti-sous-marin, marin-pompier, électronicien d'armes... Les candidats de l'établissement vicquois : Thibault Duro, Thomas-Loïc Dylong, scolarisés

en 1^{re} professionnelle Électrotechnique, énergies et équipements communicants (Elec) et Dylan Leygue, lui en 1^{re} professionnelle Système électroniques numériques (SEN). Lors de la remise des insignes sous l'autorité du capitaine de frégate Xavier Picut et du lieutenant de vaisseau Guillaume Cassein, ils étaient entourés par le proviseur Pascal Touzanne et Jérôme Blanc, de la cité scolaire P.-M.-F., du 1^{er} maître Lydie Moya, du Centre d'information et de recrutement des forces armées (Cirfa) de Pau, ainsi que de Paul Bacou, président de l'Association des marins et marins anciens combattants de Val d'Adour-Armagnac (Ammac 65).

J.P.